

DEC193096DR08

Décision portant cessation de fonctions de Mme Magali LALLEMAND, assistante de prévention (AP) au sein de l'unité UMR7267 intitulée « Ecologie et Biologie des Interactions » - EBI.

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC181105DR08 du 26 mars 2018 portant nomination de Mme Magali LALLEMAND aux fonctions d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} :

Il est mis fin aux fonctions d'assistante de prévention (AP) exercées par Mme Magali LALLEMAND, dans l'unité du CNRS UMR7267, à compter du 1^{er} Janvier 2020.

Article 2 :

La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Poitiers, le 18 décembre 2019

Le Directeur de l'Unité
Jean-Marc BERJEAUD

Visa du Président de l'Université de Poitiers
Monsieur Yves JEAN

Visa du Délégué Régional du CNRS
Monsieur Ludovic HAMON